

## **2012, UNE ANNEE EN OR ?**

### **POUR LE LIVRET A ET LE LDD**

---

L'année 2012 aura été celle de l'épargne défiscalisée qui a profité tout à la fois de l'appétence en période de crise des Français pour l'épargne de précaution et de l'effet d'aubaine créé par le relèvement des plafonds. Au mois de décembre, la collecte nette du Livret A et du LDD a été de 5,23 milliards d'euros permettant une collecte qui frôle les 50 milliards d'euros. Le Livret A a fait mieux qu'au mois de novembre avec une collecte nette de 2,70 milliards d'euros quand le LDD fait presque jeu égal à 2,53 milliards d'euros. Par ailleurs, le montant annuel de la capitalisation de l'intérêt s'élève à 6,62 milliards d'euros.

Le LDD dont le plafond est passé de 6 000 à 12 000 euros a été le grand gagnant. Largement diffusé par les banques, il a accueilli l'épargne auparavant placée sur les livrets bancaires dont la fiscalité a été alourdie.

Le Livret A a servi de paratonnerre pour l'épargnant en recherche de sécurité. Pour 2013, la baisse du taux de rendement ne devrait que jouer à la marge sur la collecte. Le début de l'année devrait être encore porteur du fait du passage du plafond du Livret A de 19 125 à 22 950 euros.

Le développement de l'épargne défiscalisée est une bonne nouvelle pour le logement social à la nuance près que les taux des crédits disponibles pour les organismes de logements sociaux étaient très proches de ceux du marché. En outre, compte tenu des problèmes fonciers, les ressources collectées n'ont que partiellement profité au logement social.

#### **2012, une année en or pour l'épargne réglementée**

La France compte 65,8 millions d'habitants et plus de 61 millions de Livrets A. le taux de détention est d'environ 95 %, celui de l'assurance-vie étant de 42 %.

Avec une collecte nette de 49,17 milliards d'euros, le Livret A et le LDD ont enregistré leur meilleur résultat de leur histoire.

<b>Collecte nette LDD et Livret A</b>	<b>en milliards d'euros</b>
<b>2009</b>	13,21
<b>2010</b>	5,38
<b>2011</b>	17,49
<b>2012</b>	49,17

En 2012, le LDD a battu tous ses records avec une collecte supérieure à 20 milliards d'euros quand depuis plusieurs années il était en légère décollecte ou en stagnation comme en 2011.

Le Livret A a enregistré une collecte forte mais relativement moindre que le LDD avec un gain de 28,16 milliards d'euros. A la différence du LDD, le Livret A a toujours été en collecte nette surtout durant les années de crise. Le LDD étant distribué par tous les réseaux dès sa création est soumis à la concurrence des livrets bancaires de manière plus directe que les Livrets A. Le doublement du plafond s'est accompagné d'un transfert en provenance des livrets bancaires.

<b>Collecte nette par produit</b>	<b>Livret A</b>	<b>LDD</b>
<b>2009</b>	16,55	-3,34
<b>2010</b>	7,80	-2,22
<b>2011</b>	17,38	0,11
<b>2012</b>	28,16	21,00

### **Un encours à plus de 340 milliards d'euros**

L'encours du Livret A et du LDD dépasse désormais 340 milliards d'euros (342,6) contre 286,8 milliards d'euros à fin 2011 soit une hausse de près de 20 %. Le Livret A pèse 250 milliards d'euros contre 217 milliards d'euros à fin 2011 ; l'encours du LDD étant passé de 70 à plus de 90 milliards d'euros (92,6) soit une hausse de 32 %.

<b>En Mds euros</b>	<b>Encours LDD</b>	<b>Encours Livret A</b>	<b>LDD + Livret A</b>
<b>2009</b>	69,7	184,9	254,6
<b>2010</b>	68,4	195,3	263,8
<b>2011</b>	69,9	216,9	286,8
<b>2012</b>	92,6	250,0	342,6

### **L'effet d'aubaine des relèvements de plafond**

Une minorité des livrets était au plafond, néanmoins, leur relèvement a créé un effet d'aubaine.

Si 46 % des livrets A ont moins de 150 euros, seulement 8,5 % étaient à l'ancien plafond de 15 300 euros. L'encours moyen par livret est de 3 500 euros.

7 % des LDD étaient au plafond de 6 000 euros. L'encours moyen des LDD s'élevait à fin 2011 à 2 832 euros. La collecte nette du LDD est passée de -0,35 milliards d'euros à 13,94 milliards d'euros au mois d'octobre dès le doublement du plafond.

### **Quelles perspectives pour 2013 ?**

La persistance de la crise et le relèvement du plafond du Livret A devraient contribuer à maintenir une collecte sensiblement positive sur le début de l'année malgré la baisse du taux du livret A et du LDD de 2,25 à 1,75 %.

Avec le rebond du marché actions et une hiérarchie des taux moins défavorable aux produits longs, une meilleure allocation de l'épargne peut être envisageable surtout au second semestre à condition que la fiscalité ne soit pas alourdie. Il est, en effet, souhaitable d'avoir une réallocation de l'épargne vers des placements longs en vue de financer l'entreprise.